

www.orientation.qc.ca

Pour en savoir plus ou pour nous joindre





Pour redonner une direction à sa vie

Quelques exemples

Réorientation professionnelle

Victime d'un accident de la route, R., 49 ans, doit vivre avec les séquelles d'une fracture-luxation de la colonne lombaire. Une expertise médicale le déclare incapable de reprendre son poste de machiniste et il doit se réorienter vers un travail sédentaire ou léger. Il suit un programme de gestion de la douleur chronique mené par une équipe multidisciplinaire. Lors des entrevues de counseling d'orientation, les thèmes suivants sont abordés : deuil de la vie passée (perte des capacités physiques, perte du travail, etc.), gestion de l'anxiété, intégration des enseignements reçus des autres professionnels, inquiétude face à l'avenir. Quand R. se sent prêt à explorer ses possibilités professionnelles avec son conseiller d'orientation, il identifie ses aptitudes et ses compétences transférables tout en faisant l'inventaire de ses intérêts et en effectuant un retour sur ses expériences de travail satisfaisantes. À la fin, R. identifie la formation de dessinateur industriel et le c.o. assure le suivi pour faciliter son intégration scolaire.

Retour aux études

F., 18 ans, un étudiant en sciences humaines au cégep, est blessé lors d'un accident de la route. Traumatisme cranio-cérébral sévère. On lui prescrit une réadaptation intensive. En raison des diverses incapacités physiques, cognitives et langagières observées, toute une équipe est appelée à intervenir. Après plusieurs mois, F. retrouve son autonomie et désire reprendre ses études. Un conseiller d'orientation le rencontre afin de préparer ce retour et d'effectuer le suivi scolaire. F. et tous les membres de l'équipe identifient des objectifs en fonction du contexte environnemental et de ses capacités. Son retour aux études constituera pour lui une importante période de confrontation avec ses nouvelles limites personnelles. Étant donné que la réalisation de ces objectifs sollicitera grandement ses ressources adaptatives, le c.o. convient avec F. d'un retour à temps partiel. Petit à petit, F. prend conscience que de nouveaux choix professionnels demeurent possibles et entreprend des études en techniques de recherche, enquête et sondage.

Maintien en emploi

M. apprend à l'âge de 45 ans qu'elle est atteinte de rétinite pigmentaire (perte graduelle du champ de vision). Elle est infirmière dans trois écoles et son travail l'amène à faire des visites à domicile à l'occasion. Or, elle ne peut plus conduire. En revanche, elle effectue ses tâches d'infirmière sans problème (examen physique de l'enfant, vaccination, etc.). M. doit toutefois informer son employeur de sa situation. Craignant de perdre son emploi, elle demande de l'aide à une conseillère d'orientation. Lors de leur rencontre avec l'employeur, celle-ci l'informe de l'existence d'un service de main-d'œuvre spécialisé qui offre des subventions pour l'adaptation des postes de travail des personnes handicapées. L'équipe de réadaptation fait avec M. une évaluation de ses tâches dans son milieu de travail et à domicile. Des recommandations sont formulées afin qu'elle puisse continuer de les effectuer. M. a rencontré la c.o. à plusieurs reprises, car elle avait besoin d'être soutenue dans son retour au travail face à ses collègues et à ses clients pour retrouver confiance en ses capacités.



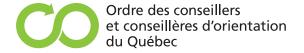
CONSEILLER D'ORIENTATION en réadaptation

POUR REDONNER UNE DIRECTION À SA VIE





Courriel: ordre@orientation.qc.ca



Conseiller d'orientation en réadaptation

Le conseiller d'orientation (c.o.) en réadaptation est un professionnel qui joue un rôle conseil auprès de l'individu aux prises avec des incapacités physiques (de naissance, acquises ou traumatiques) afin de faciliter son cheminement personnel et professionnel et de l'aider à s'orienter.

Les incapacités permanentes et les situations de handicap associées à une déficience physique, sensorielle ou mentale ont des impacts importants dans la trajectoire développementale et le processus identitaire de la personne. Celle-ci doit développer des modes d'adaptation pour assumer ses divers rôles dans la société et y retrouver une place qui a du sens à ses yeux.

L'expertise du c.o. lui permet d'intervenir avec justesse dans toutes les activités liées :

- à l'élaboration d'un projet d'insertion socioprofessionnelle dans le marché du travail (général, adapté ou non compétitif);
- au cheminement psychologique dans le processus de deuil face au rôle de travailleur ou d'étudiant;
- au soutien de la démarche de reconstruction identitaire de la personne;
- à la recherche et à la transmission d'information scolaire et professionnelle;
- à la définition d'un pronostic d'employabilité;
- à l'adaptation au travail ou aux études en vue du maintien dans le milieu.

Le conseiller d'orientation possède une maîtrise en sciences de l'orientation qui porte notamment sur le counseling, les théories de la personnalité, de l'apprentissage et du développement personnel et vocationnel, l'évaluation psychométrique (intérêts, personnalité, aptitudes, etc.) et la connaissance du milieu scolaire et du marché du travail. C'est le spécialiste de la relation dynamique entre l'individu et le travail.

En réadaptation, le c.o. accorde une attention particulière au profil de capacités de la personne, à son mode d'adaptation psychologique à ses handicaps, aux exigences d'une formation ou d'un emploi, à l'identification de ressources de substitution au travail ainsi qu'aux aspects médico-légaux de la réadaptation.

Milieux d'intervention

On trouve des conseillers d'orientation en réadaptation exerçant en pratique privée ainsi que dans divers organismes publics, tels que les centres de réadaptation, les centres locaux d'emploi, les services externes de main-d'œuvre et les organismes communautaires.

Principaux types de services

Counseling d'orientation

Quand un individu vit des difficultés d'adaptation d'ordre personnel ou professionnel à la suite de changements imposés par des incapacités, il doit avant tout s'approprier une nouvelle vision de lui-même, ce qui implique notamment un processus de deuil. S'orienter exige que l'on identifie clairement des repères permettant de mieux se connaître. Indécision, déficit de connaissance de soi et de l'environnement, absence de congruence entre les capacités et les intérêts et enfin stratégies inadéquates d'insertion socio-professionnelle sont les principales problématiques rencontrées. Le conseiller d'orientation guidera la personne dans l'élaboration de nouveaux projets de vie, l'accompagnera dans l'exploration de ses intérêts, valeurs ou tout autre aspect pouvant influencer ses choix professionnels. En outre, il étudiera avec elle les ouvertures et contraintes du marché du travail pour l'aider à faire un choix éclairé et à entreprendre les démarches d'insertion nécessaires.

Psychothérapie

Les interventions en psychothérapie s'adressent aux personnes vivant des difficultés d'adaptation importantes imposées par des incapacités permanentes. Qu'il s'agisse de développer la représentation identitaire, de dénouer le processus de prise de décision ou de favoriser le maintien en emploi, surmonter ces difficultés nécessite un accompagnement psychologique visant la mobilisation de toutes les ressources de la personne.

Pour favoriser l'insertion socioprofessionnelle, les interventions suivantes peuvent être nécessaires :

Intervention visant l'acquisition de stratégies de recherche d'emploi

Elle permet l'apprentissage de méthodes et de stratégies de recherche d'emploi tout en favorisant le développement des habiletés inhérentes à cette démarche (communication et techniques d'entrevue, rédaction de curriculum vitæ, réseautage, etc.).

Intervention de suivi scolaire

Elle favorise la réussite des études, soutient l'engagement scolaire et contribue à aplanir les difficultés rencontrées lors de la formation.

Intervention visant l'adaptation au travail

Elle vise la préparation d'un individu ou du milieu pour permettre l'insertion et le maintien dans un emploi spécifique. Le suivi effectué permet d'intervenir sur les difficultés rencontrées et de valider l'adéquation du projet d'insertion socioprofessionnelle.

Évaluation / expertise

Ce type d'intervention s'adresse autant aux individus qu'aux organismes. Il peut s'agir de l'identification d'un emploi comme de l'élaboration d'un pronostic d'employabilité, d'adaptation ou de maintien au travail.



Des services de qualité

Régi par le Code des professions, le mandat de l'Ordre est de protéger le public en s'assurant de la qualité des services offerts par ses membres et en lui garantissant les droits de recours prévus aux lois professionnelles.

Le champ d'exercice des conseillers d'orientation, tel qu'inscrit dans la Loi, est le suivant : Fournir des services d'orientation et de développement professionnel, en procédant notamment par l'évaluation du fonctionnement psychologique de la personne et de ses ressources personnelles, en utilisant, au besoin, des tests psychométriques, pour évaluer les intérêts, les aptitudes, la personnalité et les fonctions intellectuelles, cognitives et affectives, en intervenant dans le but de clarifier l'identité de la personne afin de développer sa capacité de s'orienter et de réaliser ses projets de carrière.

De plus, les conseillers d'orientation peuvent pratiquer la psychothérapie et la médiation familiale.

Nul ne peut porter le titre de conseiller d'orientation sans être membre de l'Ordre.